

Déclaration du syndicat CGT

CTP du ~~18 octobre 2012~~, ~~25 octobre 2012~~, ~~13 décembre 2012~~, 7 février 2013

Reorganisation des PRS

1 De la réalité du fantôme

"Fantôme" : C'est le qualificatif utilisé lorsque vous avez évoqué une éventuelle fermeture des points relais services lors d'un précédent CTP. Mais voici que du fantôme, nous sommes désormais passés à la réalité. Une bien curieuse réalité d'ailleurs. Comme s'il restait un zeste de mauvaise conscience, le régime minceur décrété ne comporte pas en principe de fermetures brutales.

Mais en « reversant » (c'est encore votre vocable, ici un terme militaire utilisé pour le matériel) quasiment la moitié de l'effectif actuel des agents, le résultat aboutit bel et bien à des disparitions.

Nous tentons de comprendre...mais la raison s'égare. Donnons un exemple:

Quelle est la logique dans l'acquisition sur la place d'Orchies d'une maison vétuste pour la somme de 286 000 euros en 2006, son aménagement en PRS aux normes HQE pour la modique somme de 649 500 euros, tandis que la valeur de revente après fermeture 5 ans plus tard n'atteindrait au mieux aujourd'hui que 390 000 euros. Voilà une bien étrange manière de faire des économies d'argent public.

En vérité, dans le cadre austéritaire ambiant, vous avez sciemment décidé de mettre les services à la diète. Le mot d'ordre est : on ferme, point barre.

Les grands projets évoqués avant les élections : bouclier territorial, services publics de proximité pour lutter contre la désertification, ne sont plus que souvenirs, qui telles les feuilles mortes, se ramassent à la pelle.

Que de temps perdu depuis 5ans ! De position de pionnier dans l'implantation de services territoriaux généralistes, le Nord est en passe de devenir la triste lanterne rouge.

Depuis 2 ans ½ sans directeur, les PRS ont cependant persisté à fonctionner comme administration de proximité. Il faut saluer ici le dévouement des agents qui ne doivent qu'à eux-mêmes la continuité, malgré tout, du service public.

Nous sommes bien loin désormais de la double page du magazine "Le Nord", annonçant la mise en place des médiateurs « interfaces » au service de la proximité avec les usagers (cf magazine « Partenaires » juin 2006)

Nous sommes bien loin de l'inauguration en grande pompe du point relais d'Orchies, modèle du genre, par un Patrick Kanner alors sémillant premier vice-président du conseil général.

En fait, les maisons du département, devenues PRS, héritage d'une précédente et éphémère majorité politique, n'ont depuis des années fait l'objet d'aucune véritable reconnaissance. Elles ont de plus fait les frais de la marginalisation puis du non remplacement de leur directeur une fois celui-ci en retraite. Par exemple les dernières unités ouvertes n'ont jamais été dotées de personnel en nombre suffisant. Lestées par ce boulet, elles n'ont dès le départ pu fournir la preuve de leur pertinence.

Et cet abandon, car c'en est un, dure depuis des années, et il est maximal depuis 3 ans au moins.

Dans ces conditions, des agents et cadres sont partis –leur poste n'étant pas renouvelé– et le moral des "survivants" est maintenant profondément atteint.

Le cortège des souffrances psychologiques est venu logiquement se greffer sur ce marasme : anxiété, insomnie et dépression sont une réalité pour les agents des PRS.

Dernièrement a surgi un nouvel avatar pour justifier le "downsizing" des PRS. Les ruraux contre les urbains. Avec cette idée pas fautive mais tout de même un peu courte que les grandes cités possédant déjà des services territoriaux, point n'était besoin d'en rajouter avec les PRS.

Moyennant quoi les unités d'Armentières, Saint Amand les Eaux et Orchies (des mégapoles, pour sûr) sont fermées. Comprenez qui peut...

La confusion commence à s'installer:

Ainsi à Dunkerque, un cadre et une équipe promis à une reconversion sérieuse par création d'une antenne MdpH (création annoncée publiquement par le DGS) sont plongés dans la perplexité: la nouvelle antenne n'étant pas à l'ordre du jour du côté DgSol ou MDPH.

C'est dans ce médiocre contexte qu'un agent de Maubeuge a tenté d'en finir avec la vie, laissant en évidence l'explication de son geste comme conséquence de son travail.

Est-il besoin d'en rajouter ? non.

Il y a quelque chose de pourri au département du Nord.

Et si nous le disons de cette franche manière, c'est parce que nous savons bien (entre autres pour la crèche ou les PRS) qu'il pourrait en être autrement, dans le cadre d'un changement réel, et non seulement incantatoire, ou bien.....fantasmé!!!!

2 Le changement c'est pas maintenant

Ce énième remaniement des PRS nous est présenté au fil d'un document où figurent des chiffres, un constat de la situation actuelle, une refonte des missions, de l'organisation et des moyens.

Qu'en dire ? Est-il encore utile de gloser sur cette multiplication de remaniements, qui à bien y regarder ne font que traduire au mieux le malaise, au pire l'incapacité des instances départementales à donner une consistance et des objectifs clairs à ce service depuis bientôt 20 ans.

En fait, la *triste destinée* des maisons départementales-prs n'est qu'une illustration parmi d'autres d'une quasi-impossibilité de décliner la décentralisation aux échelons locaux : arrondissements, cantons. 30 ans après les lois dites Defferre, le rapprochement du pouvoir, donc en fait de la prise de décision, et du citoyen ne s'est toujours pas opéré.

La défiance qui durant des siècles opérait entre Paris et « la Province » et justifiait la centralisation, opère encore de nos jours entre le chef-lieu du département et ceux des arrondissements.

Comme déjà évoqué, les maisons départementales-prs ont un grand tort originel, c'est d'avoir été créées par une éphémère majorité politique de droite. On se souvient encore de B.Derosier dénonçant dans la presse la « maison du RPR ». Alors, situation délicate lors du revirement politique de 1998 ; que faire ? supprimer ou transformer ? Après réflexion, le choix fut de transformer en jouant la carte du service de proximité. Nouveau départ ? oui, mais...de courte durée. La relation entre le chef de service de la nouvelle direction de l'animation territoriale et le directeur général des services du département (dont il dépend à l'époque) tourna rapidement au vinaigre. Dans ce contexte, la mécanique s'est bloquée. Toute idée, toute initiative, toute volonté fut paralysée. Pour l'encadrement et le personnel, la sensation de marginalisation est devenue palpable.

Les relations entre le chef de service et le directeur de la DGADA furent tout aussi négatives.

Lors de son départ en retraite, son non remplacement apparut lourd de sens pour le personnel, qui ne se berçait déjà pas d'illusions.

La DAT disparaît de l'organigramme l'année dernière. Les PRS devenant un appendice de la DDL dans le nouvel organigramme.

Dans ces conditions, il n'est pas difficile d'observer, en prenant un peu de recul, que la solution choisie pour régler le cas de l'ex-DAT s'apparente à l'arsenic cher à Agatha Christie. Un peu, régulièrement, le temps qu'il faut...

Illustration : effectif théorique de départ 46 postes, réel actuel 41, réel projeté 22.

3 Attention, un train peut en cacher un autre...

Le document soumis à notre avis –consultatif- a une apparence : la réorganisation des ex-prs. Il a une réalité : une étape intermédiaire à leur liquidation.

Pourquoi ? Parce que ce document en cache un autre, classé ultra-secret mais bien réel, et qui nous indique lui, en quoi va consister la dernière phase de la manœuvre.

De quoi s'agit-il ? Du « diagnostic de l'organisation sur les territoires de la DGDG et propositions d'ajustements » produit des cogitations de l'honorable monsieur Prentout, administrateur stagiaire à la mission contrat de territoire à la DGDG.

Si le moment n'est pas venu aujourd'hui d'analyser ici cette étude, il est par contre intéressant d'y relever les quelques passages relatifs aux PRS.

Moyennant une précaution oratoire bien inutile : « il ne sera pas évoqué la situation des agents des PRS en raison du projet de réorganisation actuellement en discussion » il est question :

-page 9 : de « rassembler les implantations physiques des services de la DGDG, intégrer la réorganisation **définitive** des Prs (il y en aurait donc une...transitoire ?) etc...

-page 15 : « Ces 2 pôles (il s'agit des services de la DGDG) seraient situés dans un même bâtiment....**les PRS pourraient fournir les locaux et une partie de la fonction ressource/secrétariat** ».

-page 21 : « L'objectif est de disposer à l'horizon 2015 d'un local par arrondissement (*c'est une obsession*) réunissant les services territorialisés de la DGDG. Dans certains arrondissements, il existe des pôles multiservices qui remplissent déjà cette fonction. Or **dans un contexte budgétaire contraint** cette réorganisation immobilière doit se faire progressivement et en **fonction des opportunités**. Ainsi, **en fonction de la réforme de la mission des PRS**, la DGDG pourra utilement conserver certains bâtiments dans les arrondissements où elle ne dispose pas de locaux suffisants. »....

-page 34 : « Ces locaux (*une obsession, vous-dis-je*) pourraient être issus pour partie des pôles déjà existants dans le sud du département, **et pour partie des locaux des PRS en cas de réorientation (vers la sortie ?) de ce service**.

Tout ceci étant programmé pour l'horizon 2014-2015.

Encore une fois sans préjuger de l'intérêt de cette étude pour l'avenir, le peu qu'elle mentionne au sujet des PRS est plus que suffisant pour en conclure que la phase actuelle soumise au CTP procède de la méthode bien connue de l'enfumage.

Le but ultime étant bel et bien la liquidation des PRS.

Dans ces conditions, les représentants du personnel estiment être l'objet d'une tromperie de la part de l'administration, et ne peuvent donner leur aval -consultatif- au projet. Ce type de manipulation anéantissant par définition toute tentative d'obtenir notre concours à la démarche entreprise.

Pour conclure

Le concept PRS a fait long feu faute d'une volonté tant politique qu'administrative pour le mettre en œuvre. La notion de proximité, telle qu'elle apparaît désormais ne concernera plus le grand public mais les institutions et le partenariat local, par le biais de centres administratifs déconcentrés. C'est une toute autre histoire qui commence, à l'instar de ce qui existe déjà dans d'autres départements.

Nos pensées vont à ce moment en premier lieu à ces agents qui ont essayé envers et contre tout de faire vivre les PRS ces derniers temps. La plupart, nous le savons, éprouvent au minimum des sentiments d'abandon et de gâchis.

Quant à nous, nous resterons très attentifs à leur devenir, en veillant à ce qu'ils ne soient pas les victimes collatérales des évolutions futures et que les « médiateurs itinérants » ne deviennent pas les assistants à leur corps défendant, de Conseillers Généraux en mal de moyens.